

Communiqué de presse

La formation des enseignant·es en danger

La réforme de la formation des enseignant·es et CPE (FDE) est imposée dans une situation budgétaire dramatique pour l'enseignement supérieur et dans une dynamique de reprise en main du pilotage, des contenus et des modalités de la formation par le MEN via les rectorats. Dans ce contexte, elle va renforcer les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès à la formation et aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

En fonction des budgets, des volontés politiques, des stratégies, l'offre de formation pour les candidat·es et lauréat·es aux concours est inégale, que ce soit pour les modules de préparation aux concours L3, pour les étudiant·es en licence PE, pour les lauréat·es et les non-lauréat·es au concours. Cela a pour conséquence une entrave effective au droit à la poursuite d'études et ne favorise pas l'attractivité pour les métiers.

Le calendrier national très contraint et le manque d'informations mettent localement sous pression les équipes universitaires (enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es), dans toutes les composantes (INSPÉ, UFR...) : ils entravent lourdement le travail collégial et renforcent chez les collègues, un fort sentiment d'insécurité sur le plan professionnel. Face à l'injonction que 50 % de la formation soit assurée par des personnels EN, les formateurs et formatrices des INSPÉ s'alarment sur leur propre devenir et sur l'avenir du caractère universitaire de la formation.

Réaffirmons que les INSPÉ sont des composantes universitaires, formant à des métiers et à des diplômes nationaux adossés à la recherche et non des écoles professionnelles de l'Éducation nationale. Ces masters doivent donc être ouverts à tous et toutes les étudiant-es, notamment les non-lauréat-es des concours.

Alors que l'IPSOS annonce que 38 % des étudiant·es envisagent d'arrêter leurs études pour des raisons de santé mentale, l'absence d'informations claires au niveau national et local sur la poursuite d'études pour les non-lauréat·s, sur les concours, etc., ne peut qu'aggraver cette situation.

Revendications

- un budget conséquent pour la formation et l'éducation, ce qui implique un nombre de postes conséquent aux concours ;
- un maillage territorial d'une offre de formation publique permettant l'accès de tous les étudiant·es qui le souhaitent à une préparation au concours, à une licence LPE et à un master MEE, y compris les non-lauréat·es ;
- le respect des équipes, de leur expertise et du caractère universitaire de la formation : maintien des sites de formation, élaboration des maquettes pilotée par les équipes universitaires, commission de recrutement mixte pour les futurs personnels de l'Éducation nationale intervenant dans la formation initiale ;
- la représentation des organisations syndicales des personnels et des étudiant·es dans les déclinaisons locales du comité national de suivi de la réforme.

Les OS signataires appellent les collègues des composantes concernées par la formation des enseignant·es et CPE à se réunir localement avec les OS étudiant·es afin de peser sur les décisions qui seront prises.

Au niveau national, les OS signataires demandent à être reçues de manière urgente par les deux ministères.